

Questionnement sur l'art, l'œuvre, l'artiste en résistance et en déportation :

Présentation du thème du CNRD 2015-2016. Jeudi 3 décembre, Sorbonne, Paris.

Pluridisciplinarité : Histoire, Musique, Histoire de l'art, Arts Plastiques... Tension entre Art, Histoire et Histoire de l'Art

→ Tension entre l'œuvre individuelle de l'artiste et le collectif qui la reçoit.

→ Courant de l'artiste et finalité de l'œuvre : le pourquoi de la production artistique ?

→ Conditions de production, de diffusion et de réception. Différents espaces entraînant différentes formes d'art : France Libre, France Occupée, Londres, Camps...

→ Comment les artistes disent-ils non dans leur œuvre ?

→ Tension également entre « résister par l'art » et « collaborer par l'art »

→ On n'affirme pas l'art et son humanité partout de la même façon

→ L'art évolue-t-il en parallèle de l'évolution de la Résistance ? Du CFLN au GPRF ? Y-a-t-il un lien entre la chronologie de la France Libre et l'évolution de l'art et de la littérature en résistance ?

→ Politique culturelle de la France Libre

→ Art passion, art finalité, art esthétique, art dénonciation, art survie. L'art est multidimensionnel, dépend de la volonté de l'artiste, du contexte de production, de l'espace de production et de la finalité de l'œuvre.

→ Limites de l'art et de la littérature : on n'a pas de définition intemporelle → il faut donc ABSOLUMENT se baser sur ce qui était considéré comme art et comme littérature DURANT LES ANNEES DE GUERRE et PAR LES GENS DE L'EPOQUE.

→ 1er exemple : 2 documentaires : « *La Libération de Paris* » + « *Ceux du Maquis* » → ce ne sont pas des documentaires que l'on peut considérer comme artistiques car, à l'époque ils ne sont pas perçus comme tels, mais comme de l'information. Ils sont d'ailleurs diffusés par les services d'information de la France Libre.

→ 2ème exemple : Photographies de Germaine Krull : c'est une photographe reconnue comme artiste à l'époque, mais ses photos si elles peuvent être considérées comme artistiques ne font pas partie de la résistance car elle doit faire face au régime de censure !

→ 3ème exemple : Discours de De Gaulle : à l'époque ses discours ne sont pas reconnus comme littéraires : ses discours n'endossent un certain costume littéraire qu'a posteriori. A contrario ceux de Bernanos peuvent être considérés comme littéraires étant donné que celui-ci joue de son statut d'écrivain pour faire passer tel ou tel message → « *L'Histoire des frontières de la littérature reste à écrire* ».

→ Les carnets intimes sont considérés comme un genre littéraire à part entière → il faut faire du cas par cas. L'important est aussi de savoir si celui qui produit quelque chose a CONSCIENCE DE FAIRE DE L'ART.

→ De plus si le concept d'art évolue en fonction des époques, celui de résistance aussi ! Le sens de « résister » à l'époque n'est pas le même que celui que peut avoir le terme aujourd'hui. Par exemple, après les attentats du 13 novembre, résister c'était continuer à sortir, aller au cinéma, aux terrasses de café... Il faut alors définir précisément le concept de résistance, ce n'est pas « continuer à vivre normalement ». D'après Pierre Laborie, un acte de résistance suppose l'intention de nuire aux autorités en place et suppose la conscience de se soustraire. Il faut d'une part considérer comme art ce qui était considéré comme art à l'époque et considérer comme résistant ce qui était considéré comme résistant à l'époque → véritable travail d'historien.

→ En ce qui concerne la poésie : la poésie de contrebande légale est devenue progressivement la poésie clandestine. Le but des Allemands était aussi de faire de l'art français une vitrine de la collaboration (dans les années 30-40, l'art est très important en France). De plus, il faut faire

attention aux œuvres que s'approprie la Résistance. Car ces appropriations peuvent être diverses et parfois contraires. Il faut savoir que les services de Vichy captent aussi la culture populaire et artistique française. Ils veulent absolument conserver la tradition artistique française. Leur but n'est alors pas de détruire l'art français, bien au contraire. Cependant aux yeux des alliés, c'est la France de la Résistance qui est la véritable image de l'art. L'idée principale à mettre en exergue n'est pas l'appropriation ni la réappropriation mais la CREATION.

→ Lien entre littérature, politique et histoire : réappropriation de Victor Hugo, de Charles Péguy, des Lumières, de la Révolution Française... Le 1er tract résistant cite par ailleurs Charles Péguy. Et Hugo est notamment utilisé pour dénoncer Vichy comme il avait dénoncé Napoléon III.

→ Art de la déportation : marginal et ceux qui produisent des œuvres dans les camps n'embrassent pas une carrière artistique a posteriori. De nombreux artistes des camps le sont déjà par avant et continueront leur carrière artistique après la guerre → exemples : Taslitzki, Payen, France Hamelin, Jazwiecki...

→ Distinction également entre l'art dans les prisons et l'art dans les camps.

→ L'artiste déporté est toujours artiste et tout ce qu'il produit fait partie de son œuvre → « *J'ai dessiné parce que j'étais peintre* » Film de Christophe Cognet sur l'art dans les camps, à voir !

→ Dur et sensible questionnement du beau dans l'art de la déportation : Certains artistes ont jugé la beauté à la douleur d'une vision, notamment celle d'un tas de cadavres : « *beauté atroce, tragique, incompréhensible* » Zoran Music, peintre slovène.

→ L'art de la déportation s'il jouit d'une liberté quasi-entière, s'il touche au sensible et à l'imaginaire, s'il dépasse et surpasse l'Histoire, il touche parfois les limites de la représentation :

« *Un homme qui ne peut plus suivre. Le chien le saisit au fondement. L'homme ne s'arrête pas. Il marche avec le chien qui marche derrière lui sur deux pattes, la gueule au fondement de l'homme. L'homme marche. Il n'a pas poussé un cri. Le sang marque les rayures du pantalon. A l'intérieur, une tache qui s'élargit comme sur du buvard. L'homme marche avec les crocs du chien dans la chair. Essayez de regarder. Essayez pour voir.* » Charlotte Delbo, *Aucun de nous ne reviendra*, Les Éditions de Minuit, 1970